



Pôle concertation

« Entre
 Ce que je pense,
 Ce que je veux dire,
 Ce que je crois dire,
 Ce que je dis,
 Ce que vous avez envie d'entendre,
 Ce que vous entendez,
 Ce que vous avez envie de comprendre,
 Ce que vous comprenez,
 Il y a dix possibilités qu'on ait du mal à communiquer.
 Mais essayons quand même... »

Bernard WERBER

Fort de ses expériences d'éducation à l'environnement urbain et de sensibilisation pour comprendre les évolutions d'un territoire, les Robins des Villes mènent depuis l'an 2000 des actions de concertation dans le cadre de projets urbains.

Ces actions s'attachent à favoriser le dialogue entre tous les acteurs du territoire : ceux qui le pensent, ceux qui le dessinent et ceux qui le vivent. Elles permettent plus particulièrement de reconnaître aux usagers et habitants d'un territoire la qualité d'experts du quotidien, une connaissance plus fine de la façon dont il est utilisé.

Les Robins des Villes se font ainsi les promoteurs de la maîtrise d'usage, aux côtés des maîtrises d'ouvrages (décideurs) et maîtrises d'oeuvres (techniciens). Par leurs actions, les Robins des Villes récoltent la parole de l'ensemble des habitants, notamment des «sans voix» habituellement absents des instances participatives traditionnelles. L'association, par ses compétences et ses savoirs-faire, participe à la construction commune et partagée du cadre de ville.

La concertation participe pleinement aux objectifs de l'association :

- **Mieux connaître la ville** : nous apprenons à regarder, écouter, ressentir la ville, nous cherchons à l'expliquer, à la représenter, à la faire redécouvrir à ses habitants.
- **Mieux partager la ville** : nous suscitons les liens et le partage des connaissances, des rôles, de la parole entre les citoyens pour qu'ils puissent s'approprier l'évolution de leur ville et de leur quartier.

En **connaissant** et en **partageant** mieux nos villes, nous les rendrons plus hospitalières et agréables et nous les bâtirons plus créatives et conviviales.

Methodologie générale

La concertation est devenue une obligation dans toute nouvelle opération d'urbanisme. Cependant, cette mention légale ne force nullement les aménageurs à s'engager au-delà d'une simple information sur les projets.

Pour que la concertation devienne réellement synonyme de participation citoyenne, l'association Robins des Villes s'implique afin de faire émerger la notion d'intérêt général.

Nos interventions sont de deux types :

- soit en prestataire direct auprès des collectivités, ou en réponse à des appels d'offres.
- soit en accompagnement aux côtés des associations ou collectifs d'habitants et usagers qui nous en font la demande pour leur permettre de participer au dialogue sur le changement de leur cadre de ville.

Les Robins des Villes se positionnent dans les deux cas en tant qu'intermédiaires (voire si besoin en médiateurs en situation de conflit) tout en valorisant la parole habitante (concertation ascendante).

Ainsi, l'action de l'association permet à tous les publics de participer aux mutations de leur lieu de vie, suivant trois phases de durée variable selon les projets :

1 | Rencontres et déambulations : phase de lecture et de compréhension du territoire

- rencontre des acteurs (institutionnels, techniciens, associations, structures socio-culturelles locales, habitants) avec pour objectifs de s'insérer dans les dynamiques locales existantes et de recréer du lien entre les acteurs si nécessaire.

- reconnaissance du quartier suivant une approche pluridisciplinaire (architecturale, urbaine, sociale, géographique, etc.)

Cette période de déambulation se déroule en parallèle de celle des rencontres.

Cette phase débouche sur une analyse sensible du territoire sous forme de cartographies sommaires des lieux de concertation, des usages, des perceptions...

L'établissement de ces cartographies sensibles permet de dresser un tableau commun de lecture du territoire, et qui peut être enrichi tout au long de la démarche.

2 | Phase de travail en atelier suivant les thématiques du projet

- enrichissement de l'analyse sensible : changements d'échelles et zooms sur des « secteurs » à enjeux du territoire permettant d'approfondir la connaissance du terrain.

- diagnostic d'usage coproduit avec les habitants : établissement d'un diagnostic partagé du territoire avec pour objectif de contribuer à une confiance partagée entre citoyens, techniciens et élus.

- travaux de réorganisation des espaces publics sous diverses formes, de l'établissement d'un cahier des charges habitant à l'élaboration d'un projet de mise en oeuvre.

Ces documents sont les résultats de différents ateliers urbains organisés et coordonnés par les Robins des Villes.

3 | Restituer continuellement les avancées du travail avec les habitants et s'en servir de levier à la mobilisation d'un public plus large tout au long du processus.

- être le levier et les initiateurs de la mobilisation tout au long du processus.
- participer et intervenir dans les comités décisionnaires des projets (comités de pilotage, comités techniques, etc.)
- organiser les séances plénières (réunions publiques, comités de quartier, etc.).
- animer des journées spécifiques (balades co-construites, ateliers utopiques, etc.) en lien avec les structures locales (établissements scolaires, MJC, centres sociaux, LCR, maisons de quartier, etc.)
- participation aux événements socioculturels locaux (fêtes de quartier, kermesses d'écoles, etc.)
- valorisation de la participation habitante et de l'implication citoyenne, par des Journées Habitantes, co-organisées avec des structures locales impliquées.

Exemples d'outils

Ils sont spécifiques à chaque territoire et s'appuient sur les savoir-faire et potentialités locales. Par ailleurs, pour compléter le panel des outils et toucher l'ensemble des publics, la concertation s'appuie sur les pôles éducation et sensibilisation à l'environnement urbain de l'association

LES ATELIERS DE COPRODUCTION

Autour de l'identification d'un espace public délaissé susceptible d'être rapidement transformé, des ateliers de travail sont organisés afin de faire émerger les envies, craintes, et propositions d'aménagements de proximité. Ils se déroulent en trois phases successives et assez rapprochées :

- information sur le projet, visite de terrain, formation à la notion d'espace public, débat et propositions.
- élaboration des propositions d'aménagement, dessin du plan et/ou maquette, réalisation d'une perspective.
- validation du plan et du dessin final, choix des matériaux suivant le budget, mise en forme du document de rendu.

Ce document peut revêtir diverses formes : cahier des charges illustré, plan, maquette, fresque, exposition, etc.

LES JOURNÉES HABITANTES

C'est un événement ludique et festif qui s'appuie sur un temps fort du quartier.

Plusieurs ateliers sont proposés dans un double objectif de mobilisation et d'insertion dans un processus participatif :

- **ateliers utopiques avec les enfants** : en utilisant les arts graphiques, les enfants sont invités à transformer des photographies de leur quartier et faire connaître leurs envies.
- **café-discussion** : accompagnés d'un verre, les participants commandent un menu de discussion et entament le débat.
- **expositions et maquettes** : mise en valeur des travaux réalisés dans le quartier avant et pendant la démarche de concertation.
- **repas de quartier** : partage de plats et spécialités préparés par les habitants, création de lien social.
- **balade urbaine** : balade co-construite avec des habitants
- **photo ou vidéo-maton** : prises de vue et interview des participants à la journée. Ces productions sont ensuite retraitées sous forme d'exposition ou de film.
- **animations** réalisées par des collectifs des associations locales, des services municipaux, des bailleurs sociaux, etc.

LES BALADES CO-CONSTRUITES

C'est un moment convivial de réunion servant à la participation citoyenne grâce à l'échange, la réflexion, le débat.

Le principe est de déambuler sur un parcours entrecoupé d'arrêts au cours desquels des habitants, parfois accompagnés d'élus, de techniciens, de professionnels, font partager leur vécu, expérience, anecdote..., afin de faire découvrir leur territoire proche.

L'habitant est une ressource, il participe à l'élaboration et à la réalisation de la balade, il porte à connaissance son expérience ou sa mémoire des lieux.

L'intervention de Robins des Villes permet de cadrer l'action (organisation et coordination des interventions, appui théorique) tandis que les habitants apportent leur expertise du quotidien (réalisation du parcours et des interventions, regard d'usager de l'espace public).

L'organisation de chaque balade se déroule en plusieurs temps : choix du ou des thèmes, choix du parcours et des arrêts, cadrage et coordination des interventions, reconnaissance du tracé, réalisation de la balade en elle-même.

Les publics

L'association s'adresse à tous les publics acteurs du cadre de ville :

- **institutions**
Élus, techniciens des services aménagement, urbanisme et développement social.
- **professionnels**
Architectes, urbanistes, et tous les professionnels en relation avec les métiers de la ville et les transformations urbaines.
- **structures locales**
Travailleurs sociaux, bailleurs, associations, maisons de quartier, maisons de retraite, etc.
- **habitants**
Tous les habitants sont pris en compte, y compris les populations habituellement absentes des instances participatives traditionnelles, dites « sans voix ».
- **scolaires**
dans le cadre des grands projets, Robins des Villes sollicite son pôle éducation à l'environnement urbain afin d'associer les publics scolaires à la démarche de concertation.

▮ Quelques références... ▮

2000 Ville de Saint-Etienne/Démolition de la «Muraille de Chine»

L'association Robins des Villes est sollicité par un collectif d'habitants et tente d'intervenir dans le processus engagé avec l'ensemble des personnes concernées.

Suite à cette démolition, l'association décide de s'impliquer dans des actions et des projets de participation, bien en amont des réalisations programmées.

2001 Région Rhône-Alpes/Mission SGAR

L'association réalise une étude et un rapport pour le compte du SGAR sur le thème de la concertation et de la participation des habitants en Rhône-Alpes (tous les chefs de projets urbains de la Région sont sollicités et interrogés).

2001/2002 Ville de Montceau-les-Mines/Projet GPV

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement-participation des habitants dans le cadre du GPV de Montceau-les-Mines/le Creusot.

2002 Grand Lyon/CFEL

Organisation de sept journées habitantes, le long de la ligne de Chemin de Fer de l'Est lyonnais, (Lyon, Villeurbanne, Décines-Charpieu, Meyzieu, Pont de Chérucy, Crémieu, pour solliciter les attentes et les envies des habitants en amont de l'arrivée du tramway.

2003 Ville de Villeurbanne/Forum Habitants

Accompagnement du conseil de quartier Buers-Croix Luizet pour l'animation du forum habitant « le Terrain des Sœurs », production d'un diagnostic des acteurs et organisation d'une journée habitante, le 21 juin. Soutiens et aides des bénévoles Robins des Villes pour une réponse au concours European avec les habitants du quartier.

2003 Ville de Lyon/L'Art sur la Place

Expérimentation artistique de concertation intergénérationnelle. Réalisation d'un travail sur le quartier de Paul Santy en collaboration avec le centre social des Etats-Unis (8ème AR. Exposition du Bus Bonbons ou BuSCertation, à l'occasion de la Biennale d'art contemporain (15 & 16 nov 2003).

2003 Ville d'Échirolles/Agenda 21 en actions

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'animation des groupes de travail habitants, en vue de propositions et de réalisations d'actions concrètes pour le développement durable.

2004-2005 Bourgoin-Jailleu/Animation et mobilisation

Mise en place d'un processus participatif dans le cadre du réaménagement du quartier Champfleuri. Diagnostic partagés et cartographies sensibles des usages, mobilisation des habitants et des acteurs locaux. Co-élaboration du cahier des charges habitants pour la réalisation de la future place du centre commercial.

2005 Feyzin/Espace public

Revalorisation d'un espace public délaissé dans le quartier Maures-Vignettes-Figuières

Coproduction d'un cahier des charges habitants pour l'aménagement d'un square de proximité.

2004-2006 Ville de Grenoble/Projet GPV

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la requalification du quartier Jouhaux. Organisation de la concertation avec les acteurs locaux, les structures relais et les habitants, en lien avec le projet urbain et le service DSU (secteur 5).

2005 Grand Lyon/Carré de Soie

Organisation d'ateliers «habitants» afin de réaliser un diagnostic partagé des usages du territoire du Carré de Soie, en lien avec les structures locales. Ce projet mené en partenariat avec l'association Usine sans fin doit également alimenter le processus de concertation mené par la mission du projet Carré de Soie.

2005 Ville de Privas-SEM de Privas/Aménagement des trois places du centre ville

Balades sur site avec les différents groupes d'acteurs, diagnostic d'usage, réunions publiques, réalisation du cahier des charges des places.

Formation à la concertation

FORMATION À LA CARTE

Les Robins des Villes organisent des formations courtes à la demande auprès de différents publics :

- Associations d'habitants, Comités et Conseil de quartier...
- Professionnels du Développement Social Urbain (DSU).

Suivant les cas, ces formations peuvent être co-élaborées avec d'autres organismes.

FORMATION ANNUELLE

« La concertation, une véritable expertise opérationnelle ».

En partenariat avec la DAPA (Direction de l'Architecture et du Patrimoine, Ministère de la culture), de la Région Rhône-Alpes et avec le soutien d'autres partenaires, cette formation de 10 jours propose des modules théoriques, des analyses de projets et l'intervention en conditions réelles aux côtés de l'équipe des Robins des Villes avec une action de concertation à conduire.



Coordonnées

Robins des Villes
Maison de l'Environnement
32, rue Sainte-Hélène
69002 Lyon
robins@robinsdesvilles.org
www.robinsdesvilles.org

T. 04 72
77 19 94
F. 04 72 77 40 99